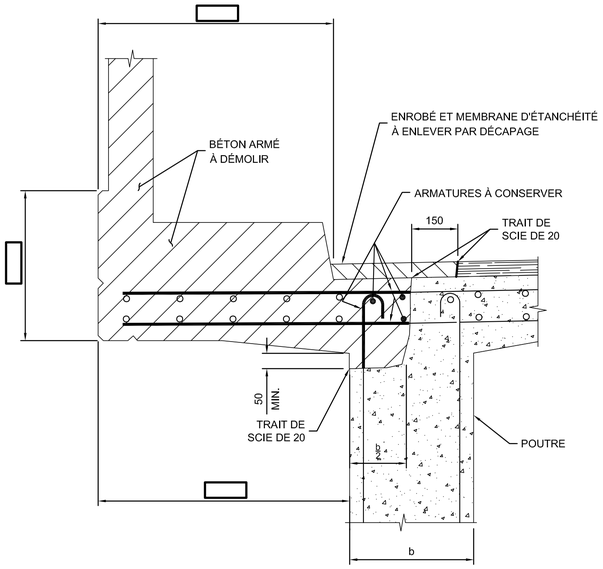

DÉMOLITION

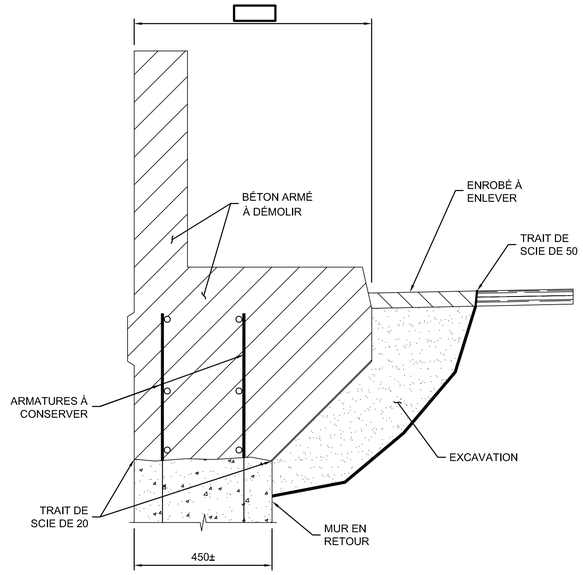

DÉMOLITION

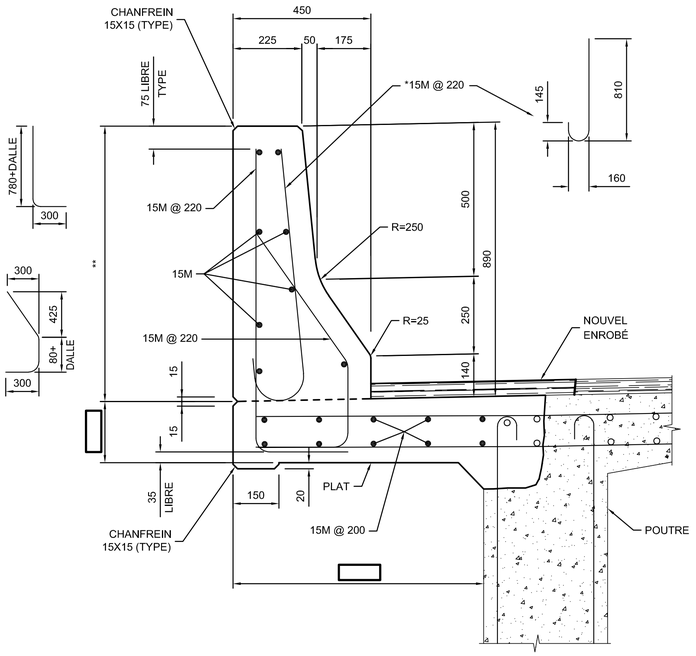

RECONSTRUCTION

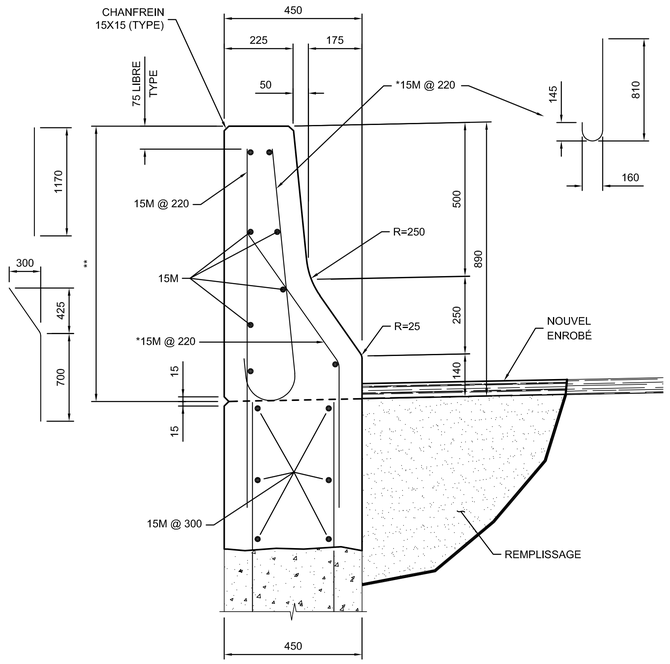

RECONSTRUCTION

RECONSTRUCTION DE CÔTÉ EXTÉRIEUR - DALLE ET GLISSIÈRE 202

ÉCH. 1:10

NOTES :

- IGNORER LE NOUVEL ENROBÉ SI PRÉVU AILLEURS AU CONTRAT.

* L'ESPACEMENT DE CES BARRES EST RÉDUIT À 100 mm SUR UN MÈTRE DE PART ET D'AUTRE D'UN JOINT DANS LA GLISSIÈRE OU D'UN LAMPADAIRE ENCASTRÉ DANS CELLE-CI ET ÉGALEMENT SUR UN MÈTRE AUX EXTRÉMITÉS.

** CETTE DIMENSION DOIT ÊTRE AJUSTÉE SELON LA PENTE TRANSVERSALE DU PONT.

RECONSTRUCTION DE CÔTÉ EXTÉRIEUR - MUR EN RETOUR ET GLISSIÈRE 202

ÉCH. 1:10

NOTES :

- IGNORER LE NOUVEL ENROBÉ SI PRÉVU AILLEURS AU CONTRAT.

* L'ESPACEMENT DE CES BARRES EST RÉDUIT À 100 mm SUR UN MÈTRE DE PART ET D'AUTRE D'UN JOINT DANS LA GLISSIÈRE OU D'UN LAMPADAIRE ENCASTRÉ DANS CELLE-CI ET ÉGALEMENT SUR UN MÈTRE AUX EXTRÉMITÉS.

** CETTE DIMENSION DOIT ÊTRE AJUSTÉE SELON LA PENTE TRANSVERSALE DU PONT.

PLAN TYPE - DIRECTION GÉNÉRALE
DES STRUCTURES
SEPTEMBRE 2024 PT1CE-104

AAAA-MM-JJ	Statut	Par
		OIQ :
		OIQ :
		OIQ :
		OIQ :
		OIQ :
		OIQ :
		OIQ :

Mandataire

Sceau

Vérificateur

OIQ :

Équipe technique

Transports Québec

Titre

RECONSTRUCTION DE CÔTÉ EXTÉRIEUR - GLISSIÈRE RIGIDE EN BÉTON TYPE 202

Numéro de plan

PO-AAAA-N-DDDDD

Identification de regroupement

FORMAT ISO A1